

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011768	Date d'inspection Le 15 novembre 2024		
Nom de l'établissement Club Des Amis 5		Numéro de téléphone (506) 548-8584		
Adresse 1255 Rough Waters Drive Bathurst NB E2A 1Z2				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement en début de matinée, pour une inspection de surveillance imprévue, les enfants ont une journée congé d'école pour formation du personnel

-Le ratio est respecté durant la visite

-La halte est opérée dans un local désigné à la halte ainsi que la cafétéria de l'école, le gymnase est également utilisé sur une base régulière

-Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets. L'orientation de comportements se fait sous forme de conversation ou il y a écoute des deux parties impliquées, il y a guidance vers une résolution de problème et suggestion pour permettre aux enfants de trouver solution au problème qui se présente à eux.

-Les produits nettoyeurs sont rangés sous clé et hors de portée des enfants

-Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur est facilement accessible sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.

. Le matériel et activité proposés sont ajustés selon l'intérêt et le niveau du développement des enfants.

-Chaque enfant a un espace personnel à chacun et identifié par son nom pour y ranger ses effets personnels.

-La routine quotidienne de l'établissement inclut une sortie extérieure en fin de journée durant les journées d'école et deux fois par jour pendant les journées congés scolaires. Le dîner et deux collations sont servis durant les journées congés scolaires et une collation en après-midi durant les journées où les enfants vont à l'école.

Observations: Lorsqu'arrivé à la halte les enfants sont en période de jeux libres, tout le monde est en pyjamas, aujourd'hui est la journée films et pyjamas. Une fois la période de jeux libres terminés les enfants se sont lavés les mains pour la collation. Une fois la collation terminée les enfants se sont rassemblés en cercle dans la cafétéria pour faire des activités physiques puisqu'il pleut dehors les enfants n'iront pas jouer dehors.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 novembre 2024

Date

original signé par
Jillian Duscharme

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 15 novembre 2024

Date